DNCA INVESTMENTS

DNCA Invest

Sustain Alterosa

MIXTE PATRIMONIAL ISR

ARTICLE 9 SFDR

Une gestion patrimoniale diversifiée ayant une contribution sociale et environnementale positive.

- Un portefeuille diversifié pour répondre aux enjeux de la Responsabilité d'Entreprise et de la Transition Durable.
- Une gestion ISR de convictions.
- Un processus d'investissement discipliné avec une analyse financière et extra-financière des émetteurs.

OBJECTIF DE GESTION

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice MSCI World All Countries World Net Return (30 %) + l'indice Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged (70 %), calculé dividendes réinvestis, sur la période recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de la Responsabilité d'Entreprise et de la Transition Durable et a un objectif d'investissement durable sociales au sens de l'article 9 du SFDR. Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de responsabilité et de durabilité et vise à cibler des émetteurs dont un pourcentage significatif des revenus est exposé aux 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Un compartiment patrimonial pour investir dans le développement durable

La stratégie d'investissement globale du compartiment est de chercher à améliorer la performance d'un investissement patrimonial. Par la gestion active d'un portefeuille d'actions et de produits de taux, il vise à offrir une alternative aux investissements en obligations et obligations convertibles.
Le compartiment offre une gestion ISR différenciante et innovante qui intègre les enjeux du développement durable. Les valeurs en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la Transition Economique Durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Au travers du modèle propriétaire ABA (Above & Beyond Analysis), cinq transitions sont identifiées : transition économique, transition de style de vie, transition médicale, transition démographique et transition énergétique. Ainsi, la gestion sélectionne des valeurs ayant un impact positif aux enjeux du développement durable.

Un processus d'investissement en trois étapes

La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimum de 4/10 dans notre modèle interne). Cette sélection remplit les conditions du label ISR français.
La deuxième étape est basée sur la sélection d'émetteurs et de sociétés identifiés pour satisfaire à la stratégie durable du compartiment c'est à dire des émetteurs qui apportent des solutions de développement durable.
La troisième étape consiste à constituer un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des sociétés considérées.

EQUIPE DE GESTION



Léa
DUNAND-CHATELLET



David
TISSANDIER



Nolwenn
LE ROUX, CFA*



Romain
AVICE

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

RAPPEL DES RISQUES

Risque de taux, risque de crédit, risque actions, risque lié aux investissements dans les pays émergents, risque en perte de capital, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque spécifique lié à l'ABS et au MBS, risque lié aux titres en difficultés, risque ESG, risque de change, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risques spécifiques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« Cocos »), risque de durabilité, risque lié aux obligations 144A.

1 **2** 3 4 5 6 7

Du risque le plus faible... ... au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

*CFA® et CharteredFinancial Analyst® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom : DNCA Invest Sustain Alterosa	**Horizon d'investissement :** minimum 3 ans
Code ISIN (Part A) : LU1907594748	**Minimum d'investissement :** 0 EUR
Classification SFDR : Art.9	**Frais de rachat :** Néant
Date de création : 17/12/2018	**Frais de souscription max. :** 1%
Société de gestion : DNCA Finance	**Frais de gestion :** 1,40%
Forme juridique : SICAV	**Commissions liées aux résultats :** 0,02% 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : 30% MSCI All Countries World NR + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged Index avec High Water Mark
Pays de domiciliation : Luxembourg	**Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au 31/12/2024 :** 1,58%
Fréquence de calcul des VL : quotidienne	**Coûts de transaction :** 0,10%
Indicateur de référence : 30% MSCI All Countries World NR + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged Index	**Éligible à l'assurance vie :** oui
Devise : euro	**Éligible au PEA :** non

Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires